



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Conventions avec les praticiens

Question écrite n° 39418

Texte de la question

M Jacques Medecin attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les problemes que rencontre actuellement la profession de chirurgien-dentiste. En effet, la derniere convention passee entre leur profession et la securite sociale a ete annulee par le Conseil d'Etat. Or l'absence de convention est tout aussi dommageable pour les chirurgiens-dentistes que pour les assures sociaux. Il serait donc souhaitable de faciliter l'elaboration d'une nouvelle convention par les interesses. Il lui demande si elle compte prendre des mesures allant dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Médecin Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39418

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1736